

Weniger Entwicklungshilfe abgewendet

Wenn diese Zeitung in Ihren Briefkasten flattert, ist der in der Herbstsession neu gewählte Tessiner Bundesrat Ignazio Cassis bereits im Amt und der bisherige Aussenminister Didier Burkhalter schon Alt-Bundesrat. Ihm will ich hier danken.

Trotz seiner bürgerlichen Zugehörigkeit und liberalen Gesinnung zeigte Burkhalter in Fragen der Entwicklungshilfe und des Schutzes religiöser Minderheiten immer wieder ein offenes Ohr und persönliches Engagement. Dies bis zu seinem letzten Auftritt im Nationalrat, wo er noch einmal erfolgreich die grundsätzliche Senkung der Beiträge an die Entwicklungshilfe bekämpfte. Die Finanzkommission wollte mit einer Motion die Entwicklungshilfsquote von 0,5% des Bruttonationaleinkommens (BNE) von der BNE-Quote abkoppeln und verlangte, die Ausgaben am Zustand der Bundesfinanzen zu orientieren. Dies würde auf eine Kürzung hinauslaufen. Meine Parteikollegin Maja Ingold

und ich sind sehr froh, dass dies abgewendet werden konnte und danken Didier Burkhalter für sein grosses Engagement.

Initiativen abgelehnt

Zwei Volksinitiativen dominierten bezüglich Anzahl Votanten die Herbstsession, obwohl beide von den Räten grossmehrheitlich abgelehnt wurden: die No-Billag- und die RASA-Initiative. Beide beinhalten zwar berechnete Forderungen – die Höhe der Billag-Gebühren, und die Tatsache, dass das Umsetzungsgesetz zur Masseneinwanderungs-Initiative in einem gewissen Widerspruch zum beschlossenen Verfassungsartikel steht. Trotzdem stimmten auch wir EVP Nationalrätinnen dagegen. Zusammen mit der



Marianne Streiff-Feller

Ratsmehrheit sind wir überzeugt, dass die Umsetzung der Masseneinwanderungs-Initiative die Personenfreizügigkeit nicht verletzt und es deshalb keinen Grund gibt, den Zuwanderungsartikel aus der Verfassung zu streichen. Und die Billag-Initiative geht viel zu weit und würde für viele regionale TV- und Radiosender gar das Aus bedeuten.

Marianne Streiff, Nationalrätin

AGENDA

Frauen Netzwerk EVP BE

11. Nov. 2017, 9.30–12.00 Uhr
Besuch Regionalgefängnis
Burgdorf

Novembersession des Grossen Rates

20. Nov. bis 6. Dez. 2017

Frauen Netzwerk EVP BE

6. Januar 2018
3-Königinnen-Treffen

Ausserordentliche DV EVP Kanton Bern

18. Januar 2018, 19.30 Uhr
Nägeligasse 9, Bern
(Imbiss ab 19.00 Uhr)

Fokustag Schwerpunkt- themen EVP Schweiz

3. Februar 2018

Volksabstimmungen

4. März 2018

Märzsession des Grossen Rates

19. bis 29. März 2018

99. ordentliche DV EVP Schweiz

24. März 2018

Grossrats- und Regierungsratswahlen

25. März 2018

Ordentliche DV EVP Kanton Bern mit Wahlfeier

28. April in Thun

KMU-Forum EVP Schweiz

4. Mai 2018

**Radio Freundes-Dienst
über DAB***

Jesus Christus erleben!

062 839 30 90
5023 Biberstein

Infos und Programm: radiofd.ch

**SPITALSCHIFFE
FÜR DIE ÄRMSTEN**

Mercy Ships

Sie können helfen!

www.mercyships.ch

MAF

Flying for Life

maf-swiss.org

IMPRESSUM

Redaktionsadresse:
Christof Erne, Könizstr. 83, 3008 Bern
Tel. 031 991 78 91, bvsvp@evp-be.ch

Inserate: Jordi AG, Belp, Bruno Jordi,
Tel. 031 818 01 26, bruno.jordi@jordibelp.ch.
Medienadressen: www.evp-be.ch > Parteizeitung

Geschäftsstelle:
EVP Kanton Bern, Postfach 2319, 3001 Bern
info@evp-be.ch, Tel. 031 352 60 61

Adressänderungen: Bitte schriftlich an
EVP Schweiz, Postfach 2319, 3001 Bern, oder via
www.evp-be.ch/kontakt/adressaenderung

Jahresabonnement:
Mitglieder: Fr. 5.–
Freunde / Gönner:
Fr. 3.–
Postkonto 30-20312-1
(EVP)

Druckerei:
W. Gassmann AG, Biel

Versandarbeiten / Belagen:
Atelier Passage, Müllerstrasse 3, 2562 Port
www.atelierpassage.ch, info@atelierpassage.ch
Tel. 032 331 66 55

PROSPERITA

Die christlich-ethische
Pensionskasse

www.prosperrita.ch

HINE ADON

**HOTEL
APARTHOTEL**

HINEADON.COM

Günstig und
einfach
drucken

printzessin.ch

PEV

bernois

4/2017 novembre

www.pev-be.ch/fr
info@pev-be.ch

Informations du Parti évangélique du Canton de Berne

Jean-Marc Knuchel entre au CJB

Ayant pris la succession de Patrick Geisterer au Grand Conseil bernois, le député Tom Gerber a choisi de ne pas cumuler les mandats et donc de renoncer à occuper le siège du PEVJB au Conseil du Jura bernois (CJB). Premier des «viennent-ensuite», le Prévôtois Manuel Geisterer a décidé de renoncer à siéger au CJB pour se consacrer prioritairement à la politique locale de Moutier. En effet, il entrera prochainement au sein du Conseil municipal, en remplacement de Silvia Rubin (Interface). Ainsi, c'est donc Jean-Marc Knuchel, infirmier en psychiatrie domicilié à Tavannes, qui représente le Parti évangélique au CJB dès le 1er octobre 2017.



Patrick Geisterer, président PEVJB

PEV DU JURA BERNOIS

Le nouveau député PEV Tom Gerber

Dès le 1^{er} septembre Tom Gerber, agriculteur de 41 ans de Reconvilier, représente le PEV du Jura bernois au Grand Conseil. Après sa première session, il décrit ses expériences au sein du parlement cantonal.

Comment as-tu vécu ta première session au Grand Conseil?

J'ai très bien vécu ma première session au Grand Conseil, l'accueil au sein de la fraction a été très chaleureux. Je suis encore un peu apprenti quant aux diverses procédures et à la dynamique de l'institution. Je dois en outre m'habituer à être assis aussi longtemps...

Je suis aussi très reconnaissant que tout s'est bien passé en mon absence sur notre exploitation agricole.

Qu'est ce qui t'a le plus surpris pendant la session?

Que le taux d'attention est très différent selon qui s'exprime à la tribune. Et c'est agréable de remarquer que plusieurs membres de notre fraction font partie des personnes écoutées.

Quelles ont été les sujets importants de la session?

Certainement la loi sur les églises nationales et aussi la loi sur l'exé-

cution judiciaire.

Le Conseil-exécutif prévoit d'alléger les finances cantonales de 185 millions de francs. Qu'en penses-tu?

Je ne suis pas fan de ce genre d'exercice. Le ménage cantonal se doit cependant d'être équilibré et si l'on veut baisser les impôts notamment dans le cadre de la révision de l'imposition des entreprises, il faut trouver des économies à faire. Je pense qu'il est très difficile en tant que député d'avoir d'une part une appréciation factuelle des conséquences de certaines éco-



Tom Gerber

nomies et d'autre part de ne pas simplement céder à qui hurle le plus fort ou à qui fera le meilleur lobbying.

Interview: Philippe Messerli

RAPPORT DU GRAND CONSEIL

Relations entre l'église nationale et l'Etat

Lors de la session de septembre, le groupe du PEV a accueilli chaleureusement les deux nouveaux membres Tom Gerber et Thomas Leiser. Au cours de longs débats, le Grand Conseil a traité la nouvelle loi sur l'église nationale.

Le Parlement a rejeté toutes les interventions visant la détérioration des conditions cadres des églises nationales. Au nom du PEV, Philippe Messerli a demandé l'intégration dans l'article «Objectif» de la loi, la mention des valeurs chrétiennes-occidentales, ce qui a été rejeté, tout comme la requête du PEV d'unifier les critères d'admission des prêtres des trois églises nationales. Le groupe du PEV croit que cette loi représente une bonne base pour les relations entre les églises nationales et l'état. Toutefois, les relations avec les communautés non reconnues restent en



Markus Wenger

suspens. Marc Jost a déposé un postulat afin d'examiner comment les relations avec les églises libres

et les communautés pourraient être améliorées grâce à une petite reconnaissance.

Le Conseil a traité deux motions traitant du crédit de l'aide sociale en matière d'asile. Celles-ci cherchaient à convaincre le Gouvernement qu'il ne mettait pas en œuvre la «volonté populaire» et ne concluait pas des contrats légalement assuré par les organes responsables. Que cela soit affirmé par un membre de la Commission de la sécurité a éterné le Président de la Commission Markus Wenger, dans la mesure où ce dossier a été étroitement suivi et les crédits nécessaires accordés. Les deux interventions ont été retirées.

Le Grand Conseil a également traité l'initiative «Pour un débat démocratique – Votons sur les

plans d'études!». Par 128 voix contre 14, il a recommandé son rejet. Le PEV rejette également cette initiative. Christine Grogg a signalé que celle-ci allait clairement à l'encontre du plan d'études «Lehrplan 21» actuellement en phase de mise en œuvre en Suisse alémanique et que cela conduirait à de l'inquiétude et de l'incertitude dans l'école. Au final, la personnalité de l'enseignant reste plus importante que le plan d'étude pour ce qui touche à la qualité de l'enseignement, a souligné la députée au Grand Conseil.

Markus Wenger
Député au Grand Conseil, Spiez

26 novembre 2017

Aucun objet n'a été soumis à une votation fédérale ou cantonale.